

VILLE DE CHAMBERY

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU lundi 05 juillet 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le lundi cinq juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni au Centre de Congrès Le Manège, sous la présidence de M. Thierry Repentin, Maire

N°	TITRE	RAPPORTEUR	VOTE	DECISIONS	TEMPS DE PASSAGE
1	FIN DE LA CONVENTION DU SERVICE COMMUN DE LA COMMUNICATION ENTRE LA VILLE DE CHAMBERY ET GRAND CHAMBERY	Aurélie Le Meur	Mis aux voix, Mmes Isabelle Rousseau, Nathalie Colin-Cocchi, Sylvie Koska, Laïla Karoui, Sandrine Garcin, Alexandra Turnar, MM. Benoit Perrotton, Philippe Cordier, Walter Sartori, Aloïs Chassot, s'étant abstenus (10), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Décide la fin du service commun ; Autorise le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la fin du service commun de la Direction mutualisée de la communication.	1H24
2	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE LOCALE (SAEML) « POMPES FUNEBRES DE CHAMBERY ET DES COMMUNES ASSOCIEES (PFCCA) » MODIFICATION DE LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	Pierre Brun	Mis aux voix, Mmes Christelle Favetta-Sieyes, Sophie Bourgade, Claudine Bonilla, Sylvie Koska, Alexandra Turnar, MM. Thierry Repentin, Martin Noblecourt, Benjamin Louis, Jean-Benoit Cerino, n'ayant pas pris part au vote (9), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Prend acte que la commune de Meyrieux-Trouet ne souhaite pas devenir actionnaire de la SAEM PFCCA ; Prend acte de la nouvelle répartition du capital social selon le tableau ci annexé ; Autorise le Maire ou son représentant à exécuter toutes les formalités afférentes à la présente décision.	1H35

N°	TITRE	RAPPORTEUR	VOTE	DECISIONS	TEMPS DE PASSAGE
3	BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2021	Pierre Brun	Mis aux voix, Mmes Isabelle Rousseau, Nathalie Colin-Cocchi, Sylvie Koska, Laïla Karoui, Sandrine Garcin, Alexandra Turnar, MM. Benoit Perrotton, Philippe Cordier, Walter Sartori, Aloïs Chassot, s'étant abstenus (10), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2021.	1H46
4	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT - OUVERTURES, MODIFICATIONS ET CLOTURES - CREDITS DE PAIEMENT 2021	Pierre Brun	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les autorisations de programme et l'actualisation de leurs crédits de paiement 2021, 2022, 2023 et suivants.	1H48
5	ADOPTION DU PLAN D'ACTIONS 2021-2022 ACTUALISE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE DANS LES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE	Gaetan Pauchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve le projet de plan d'actions actualisé 2021-2022 du Contrat de ville joint en annexe.	1H50
6	AVENANT N° 3 A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CHAMBERY ET GRAND CHAMBERY POUR UNE OPERATION PROGRAMMEE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) - MODIFICATION DES OBJECTIFS DE LA VILLE - ACTUALISATION DES AIDES DE L'ANAH ET DE GRAND CHAMBERY	Gaetan Pauchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve l'avenant n°3 à la convention d'OPAH RU de Chambéry ; Autorise le maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'OPAH RU et toutes pièces utiles ; Sollicite l'aide en conséquence de l'Agence Nationale d'amélioration de habitat et de Grand Chambéry, délégataire des aides à la pierre et représentant l'Etat ; Dit que les crédits nécessaires seront inscrits annuellement au budget de la commune.	1H55

N°	TITRE	RAPPORTEUR	VOTE	DECISIONS	TEMPS DE PASSAGE
7	<p>MAITRISE D'OEUVRE PORTANT SUR LA RENOVATION ENERGETIQUE ET LES TRAVAUX CONNEXES DES BATIMENTS DE LA VILLE - AUTORISATION DE LANCER LA CONSULTATION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES ET DE SIGNER L'ACCORD CADRE</p>	Jean Ruez	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre portant sur la rénovation énergétique et les travaux connexes des bâtiments de la ville ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant dûment habilité, à passer et à signer l'accord cadre de prestations intellectuelles correspondant à intervenir avec chacun des attributaires déterminés à l'issue de la consultation ainsi que tous les actes y afférents, sur la base de l'article L2122-21-1 du CGCT ;</p> <p>Dit que la dépense sera imputée sur l'autorisation de programme Rénovation thermique des bâtiments communaux.</p>	1H56
8	<p>PARTICIPATION AU PROGRAMME DE LA BANQUE DES TERRITOIRES ET DE L'ASSOCIATION SITES ET CITES REMARQUABLES DE FRANCE « 20 PROJETS POUR 2020 » SUR LA RESTAURATION PERFORMANTE DU BATI ANCIEN</p>	Jean-Benoit Cerino	Mis aux voix, M. Jean-Benoit Cerino, n'ayant pas pris part au vote (1), le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve l'engagement de la ville au programme « 20 projets pour 2020 », tel que défini ci-dessus ;</p> <p>S'engage à la réalisation d'une étude conforme au lot 1 : « Développer une méthodologie de connaissance et de restauration des édifices du point de vue énergétique et patrimonial » ;</p> <p>S'engage à faire réaliser une étude indiquée au lot 2 visant à définir le programme de travaux de « réhabilitation responsable » d'un patrimoine public ou privé ;</p> <p>Dit que les crédits nécessaires seront inscrits annuellement au budget de la commune.</p>	2H04
9	<p>SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION CLEF CHANTEMERLE POUR LA PREFIGURATION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE</p>	Salim Bouziane	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Attribue une subvention de 5000 euros à l'association CLEF Chantemerle ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette subvention ;</p> <p>Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2021.</p>	2H07

10	PARTICIPATION A LA DEMARCHE "TERRITOIRES D'ENGAGEMENT" (ANCT)	Claire Plateaux	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve la charte d'accompagnement du programme « Territoires d'engagement », en annexe ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant, à signer la charte d'accompagnement par l'ANCT et tout acte afférent à cette démarche ;</p> <p>Mandate le Maire ou son représentant à procéder aux formalités qui permettront la mise en œuvre du programme.</p>	2H10
11	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT POUR LES ACTIONS DE CULTURE SCIENTIFIQUE ENTRE L'UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC ET LES CCSTI	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve le principe de ce partenariat et valide les termes de la convention ainsi proposée ;</p> <p>Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante ainsi que tout document relatif à ce dossier.</p>	2H14
12	TARIFS DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LEURS PRODUITS DÉRIVÉS ET OUVRAGES - ANNÉE 2021/2022	Pierre Brun	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve les tarifs pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 tels que présentés en annexe de la délibération ;</p> <p>Abroge les tarifs 2021 approuvés par la délibération du 16 décembre 2020 (DCM-2020-256) pour l'école municipale de découverte des sports, les musées en ce qui concerne les produits dérivés et ouvrages et Ville d'Art et d'Histoire pour la vente de produits et services ;</p> <p>Approuve les tarifs 2021 de l'école municipale de découverte des sports, des musées pour les produits dérivés et ouvrages et de Ville d'Art et d'Histoire pour la vente de produits et services, applicables du 9 juillet au 31 décembre 2021 tels que présentés en annexe de la délibération ;</p> <p>Abroge les tarifs 2021 approuvés par la délibération du 22 février 2021 (DCM-2021-015) pour les bibliothèques ;</p> <p>Approuve les tarifs 2021 des bibliothèques, applicables du 1er septembre au 31 décembre 2021 tels que présentés en annexe de la délibération.</p>	2H17

13	TARIFS 2021/2022 : SALLES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX	Pierre Brun	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve les principes de mise à disposition des salles municipales et équipements sportifs municipaux exposés ci-dessus, à savoir :</p> <p>la tarification de l'ensemble des salles municipales et équipements sportifs municipaux mis à disposition ; la distinction tarifaire par catégorie d'utilisateurs ; les exceptions au principe général de tarification telles que précisées ci-dessus ;</p> <p>Approuve le montant des pénalités applicables en cas de dégradations et/ou de manquements ;</p> <p>Approuve les tarifs joints en annexe, pour les salles municipales et équipements sportifs municipaux catégories 1 à 16, applicables à compter du 1er septembre 2021.</p>	2H23
14	MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS	Marianne Bourou	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Abroge le règlement intérieur de la maison des associations approuvé en séance du conseil municipal du 20 décembre 1993 ;</p> <p>Approuve le nouveau règlement intérieur de la maison des associations, tel qu'annexé au présent rapport.</p>	2H26
15	AVENANT N° 4 A LA CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE COMMUN DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION MUTUALISEE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHAMBERY ET LA VILLE DE CHAMBERY	Martin Noblecourt	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve l'avenant n° 4 à la convention de fonctionnement du service commun de la Direction mutualisée des Systèmes d'information entre la Communauté d'agglomération Grand Chambéry et la Ville de Chambéry, annexé à la présente délibération ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant habilité, à signer ledit l'avenant n° 4 et tous les actes afférents à la mise en œuvre de la présente délibération ;</p> <p>Dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2021, 2022 et 2023.</p>	2H28
16	AUTORISATION DE VENTE D'UN BIEN REFORME VIA LA PLATEFORME WEBENCHERES	Martin Noblecourt	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Autorise le Maire ou son représentant à vendre le matériel ci-dessus désigné dépassant le seuil de 4 600 euros.</p>	2H30

17	AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES EN AMONT DU LANCEMENT DE LA CONSULTATION - PRESTATIONS PAYSAGERES (AMENAGEMENTS, CREATIONS ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET SPORTIFS DE LA VILLE DE CHAMBERY)	Martin Noblecourt	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve le lancement de la consultation pour les travaux de prestations paysagères (aménagement, créations et entretien des espaces verts et sportifs de la ville de Chambéry) ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant dûment habilité, avant l'engagement de la procédure à passer et à signer les accords-cadres de travaux correspondant à intervenir avec chacun des attributaires déterminés à l'issue de la consultation ainsi que tous les actes y afférents, sur la base de l'article L2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;</p> <p>Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021.</p>	2H30
18	DOMAINE DE MORAZ - CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DU TALUS SIS AVENUE DANIEL ROPS	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Décide l'acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section LA n°275, désignée ci-avant, en vue de son incorporation au domaine public communal ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant dûment délégué, à signer tous documents nécessaires à cette incorporation et notamment l'acte authentique d'acquisition ;</p> <p>Dit que cet acte d'acquisition est dispensé de tous droits au profit du Trésor, en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts.</p>	2H30
19	ZAC DE VETROTEX - DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE COMPLEMENTAIRE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER SISE CHEMIN DES ANCIENS ABATTOIRS	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Prend acte de la désaffectation de l'emprise de voirie « DPD » visée ci-dessus ;</p> <p>Décide le déclassement du domaine public routier de l'emprise concernée, située Chemin des Anciens Abattoirs, d'environ 60 m².</p>	2H30
20	CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS POUR L'AVENUE DE LA GRANDE CHARTREUSE SUR LA COMMUNE DE CHAMBERY	Isabelle Dunod	Mis aux voix, M. Thierry Repentin, n'ayant pas pris part au vote (1), le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve la présente convention et son annexe financière ;</p> <p>Autorise le SDDES à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;</p> <p>Autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention ;</p> <p>Autorise le Maire ou son représentant à signer l'annexe "financière prévisionnelle" jointe à la convention précitée, et à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;</p> <p>Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2021.</p>	2H30

21	RUE DU LAUTARET - CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE RESEAU ENEDIS	Isabelle Dunod	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Accepte les termes de la convention de servitude de passage et de pose de coffret de raccordement sur les parcelles cadastrées section AL numéros 550 et 556, adressée « rue du Lautaret » ; convention dont la copie est jointe en annexe, telle qu'elle a été établie par ENEDIS ; Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment délégué à signer ladite convention ainsi que tous documents nécessaires ; Affecte l'indemnité forfaitaire de 15,00 euros, attribuée après signature de l'acte notarié établi au frais d'ENEDIS au budget de la Commune.	2H30
22	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE ENTRE LA CITE DES ARTS ET L'UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC (LICENCE INFOCOM)	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve le principe de ce partenariat et valide les termes de la convention ainsi proposée ; Autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.	2H30
23	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE ENTRE LA CITE DES ARTS, L'APEJS ET L'UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC (IUT GACO ET SGM)	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve le principe de ce partenariat et valide les termes du projet de convention joint, sous réserve d'évolutions à la marge ; Autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.	2H30
24	MODIFICATION DES TARIFS DE LA CITE DES ARTS EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve la révision de facturation de la Cité des arts pour l'année scolaire 2020-2021 ; Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.	2H30
25	ADHESION AU DISPOSITIF PASS CULTURE	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve le dispositif Pass Culture selon les termes de la convention ci-jointe ; Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention jointe en annexe ainsi que tout document afférant à ce dispositif ; Dit que les recettes du Pass Culture seront inscrites au budget de la Ville ; Dit que les arrêtés de régies d'avance des équipements culturels de la Ville seront modifiés pour accepter le paiement par Pass Culture.	2H30

26	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA RESTRUCTURATION DU STADE DE CHAMBERY	Jean-François Beccu	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve la convention relative au versement d'un fonds de concours pour la restructuration du stade de Chambéry, annexé à la présente délibération ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant habilité, à signer ladite convention et tous les actes afférents à la mise en œuvre de la présente délibération.</p>	2H30
27	INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL	Thierry Repentin	Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, donne acte au présent rapport		2H30
28	REMISE GRACIEUSE DE DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AU PROFIT DE CHAMBERY EN VILLE UCA POUR LA PREMIERE EDITION DU MARCHE DES POTIERS A CHAMBERY	Raphaele Mouric	Mis aux voix, Mme Sandrine Garcin, n'ayant pas pris part au vote (1), le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve la remise gracieuse de dette au profit de l'association Chambéry en Ville UCA ;</p> <p>Dit que cette remise gracieuse sera imputée au budget de la collectivité.</p>	2H33
29	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES	Thierry Repentin	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Accepte de ne pas procéder à un vote au scrutin secret, conformément à l'article L2121-21 du CGCT,</p> <p>Approuve la désignation de Monsieur Martin NOBLECOURT en remplacement de Pierre BRUN en tant que membre suppléant au sein de la CLECT.</p>	2H34
30	VŒU RELATIF À L'EXTENSION DU BÉNÉFICE DE LA REVALORISATION SALARIALE DES AGENTS DES EHPAD AUX SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE	Christelle Favetta-Sieyes	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Soutient le présent vœu relatif à l'extension du bénéfice de la revalorisation salariale des agents des EHPAD aux services d'aide et de soin à domicile.</p>	2H35

31	VŒU RELATIF A L'AMÉLIORATION DE LA VIE DÉMOCRATIQUE ET DES CONDITIONS D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS	Claire Plateaux	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL sollicite l'Etat afin :</p> <p>D'engager un travail prospectif permettant de faire évoluer le cadre juridique pour favoriser les dispositifs de démocratie participative, en associant les organisations déjà engagées sur le sujet (ANCT, Banque des Territoires, CNDP, chercheurs et associations) ;</p> <p>D'intégrer à son 3ème plan d'action dans le cadre du partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), un engagement visant à soutenir les innovations démocratiques locales ;</p> <p>De proposer une loi ambitieuse encadrant les principes et favorisant l'application de la démocratie participative, au niveau de l'État et des collectivités locales, grâce notamment à la mise en place d'outils innovants (outils d'interpellation citoyenne, budget participatif, convention citoyenne) ;</p> <p>D'assurer une organisation des scrutins notamment la diffusion de la propagande électorale et la mobilisation des médias publics qui garantisse la bonne information des citoyens ;</p> <p>De renforcer l'éducation civique et citoyenne dans les programmes scolaires.</p>	2h40
----	--	-----------------	---	---	------

N.B. n°1. La numérotation des délibérations figurant dans le présent compte-rendu retrace l'ordre présenté en séance

N.B n°2 : Le rapport initialement n°12, intitulé «CONVENTIONS ENTRE LA VILLE DE CHAMBERY ET LES PARTENAIRES LIES A L'EXPOSITION GILBERTO ZORIO » a fait l'objet d'un retrait de l'ordre du jour.

N.B n°3 : Les vidéos de retransmission intégrale des conseils municipaux, disponibles sur le site internet de la ville, sont chapitrées par délibération

Affiché à l'Hôtel de Ville le 6 juillet 2021



Thierry Repentin
Maire

